

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Claudette Oigny

<https://www.cadre21.org/membres/94ded75f09f37088bcc845bd>

Date d'obtention : 2020-11-24 19:03:29

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsque l'intervenant est interpellé dans une situation de sextage, il doit consulter les étapes de la démarche d'intervention Sexto. Dans un premier temps, il doit remplir la grille d'évaluation de l'incident avec la personne. Il doit considérer les éléments suivants afin de bien orienter son intervention: l'amorce, la nature, les intentions, l'étendue. Tout ceci lui permet de bien définir le type d'implication et le rôle de chaque personne dans la situation. Si l'intervenant juge qu'il est nécessaire, il confisque le cellulaire du jeune selon le protocole de la trousse. Par la suite, que se soit un acte impulsif ou malveillant, il communique avec le service de police afin de lui transmettre la ou les grilles d'évaluations et lui transmettre les informations pertinentes de l'intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que la situation est rapidement prise en charge. L'intervention est encadrée et très structurée, ce qui donne un sentiment de sécurité chez la victime. Avec la confiscation du cellulaire, on arrête rapidement la divulgation des photos. En aucun temps, l'intégrité de la personne est brimée par le fait qu'aucun intervenant ne voit les images à caractères pornographiques.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate, à mon avis, est lorsque nous devons rencontrer le jeune instigateur, afin de lui confisquer son cellulaire. Il se peut que celui-ci ne collabore pas à donner son cellulaire. Nous savons tous que l'utilisation du cellulaire chez les jeunes fait partie intégrante de leur quotidien. Il est déjà difficile de demander aux jeunes de nous remettre leur cellulaire dans une situation qui n'est pas du "sextage".